32I03NO
(32I03-200-0201)

Carte écoforestière

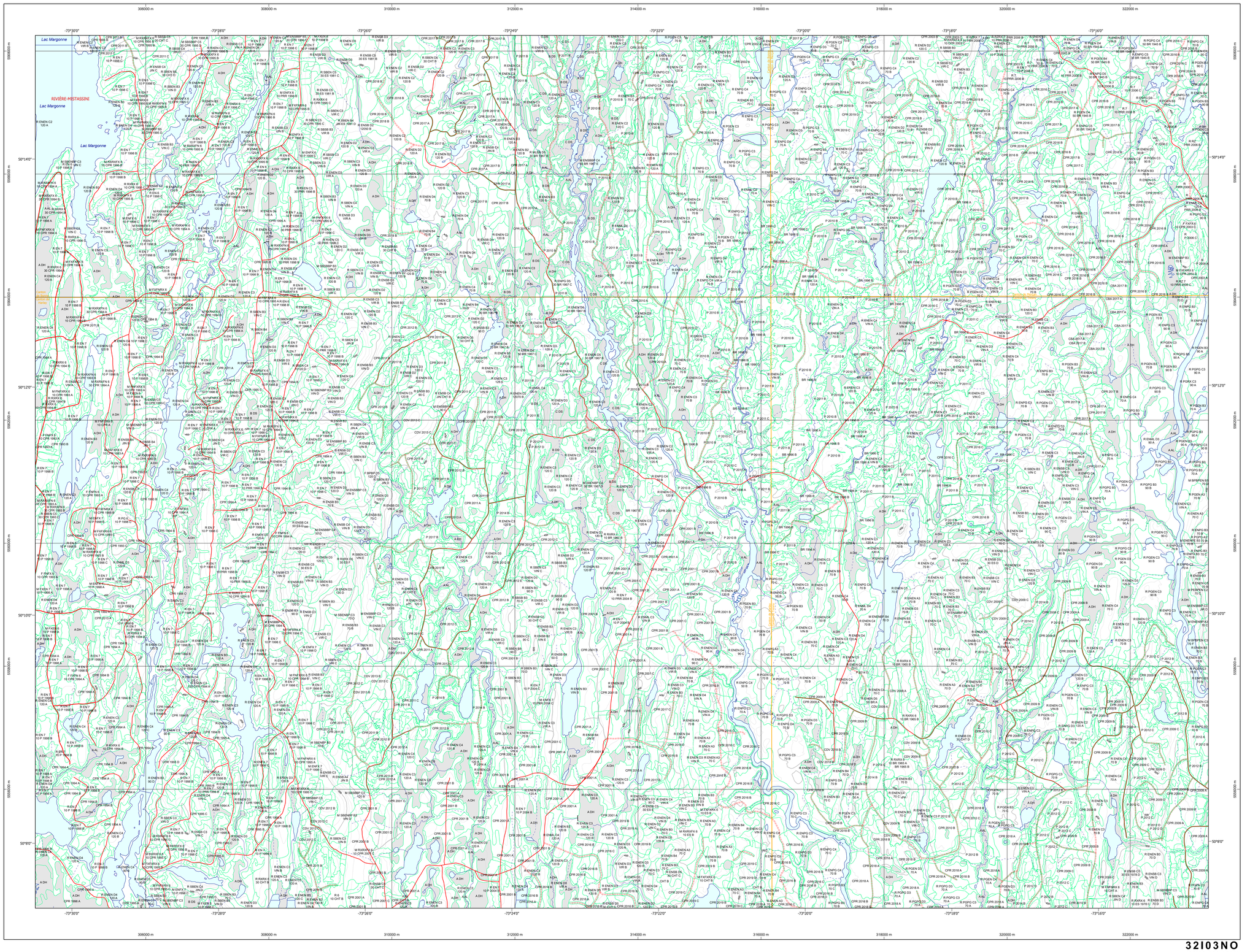

STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE

Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	+ 7m	-7m	Improductif	Non forestier
P	Type de couvert		X		
SS	Groupement d'essence 1[a]	X			
SBSB	Groupement d'essence 2[a]	X			
I	Indice densité	X	X		
I	Indice hauteur	X	X		
CT	Intervention d'origine	X	X		
78	Année d'intervention d'origine	X	X		
JH	Classe d'âge	X	X		
CJ	Intervention partielle	X	X		
98	Année d'intervention partielle	X	X		
H	Classe de pente	X	X	X	
DH	Code de terrain 3[b]	X		X	X
NF	Code de terrain 4	X		X	X

Exemple d'appellation

+7m de hauteur	-7m de hauteur	Improductif	Non forestier
SS B 3 JIN EC 96 C	CJ 98 D	A DH	NF
SBSB A2 50 D	F A 5 CT 78 10 D		

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES SELON LE PROGRAMME D'INVENTAIRE

RÉSINEUX
Peuplement dont plus de 75% de la surface terrière totale est occupée par les essences résineuses.
R

FEUILLUS
Peuplement dont plus de 75% de la surface terrière totale est occupée par les essences feuillues.

MÉLANGES
Peuplement dont les essences feuillues et résineuses occupent individuellement plus de 25% et moins de 75% de la surface terrière totale.
M

CODE	ESSENCES RESINEUSES 3[1]	CODE	ESSENCES FEUILLUES 3[1]
G	Épinette blanche	BB	Bouleau à papier
EP	Épinette rouge et noire	BJ	Bouleau jaune
PB	Pin blanc	CF	Caryer à fruits doux
PR	Pin rouge	CC	Caryer cordiforme
PG	Pin gris	ER	Érable à sucre
ME	Mélèze laricin	FT	Feuillu intolérant (1)
PU	Pruche de l'est	FI	Feuillu intolérant (2)
RX	Résineux indéterminés	FM	Feuillu mi-tolérant
SB	Sapin Baumier	FNC	Feuillu non commercial
C	Thuya occidental	PE	Peuplier
		FX	Feuillu indéterminé

CODE	ESSENCES RESINEUSES 4[1] et 5[1]	CODE	ESSENCES FEUILLUES 4[1] et 5[1]	CODE	ESSENCES FEUILLUES 4[1] et 5[1]
EB	Épinette blanche	BP	Bouleau à papier	FX	Feuillus indéterminés
EP	Épinette rouge et noire	BJ	Bouleau jaune	FNC	Feuillus non commercial
PB	Pin blanc	CF	Caryer à fruits doux	FA	Frêne d'Amérique
PR	Pin rouge	CC	Caryer cordiforme	HG	Hêtre à grandes feuilles
PG	Pin gris	CT	Cerisier Tardif	OB	Orme d'Amérique
ME	Mélèze laricin	CN	Chêne à gros fruits	OM	Orme de Thomas, ormes denés
PU	Pruche de l'est	CH	Chêne bicolore	PA	Peuplier baumier
RX	Résineux indéterminés	CR	Chêne rouge	PT	Peuplier faux-tremble
SB	Sapin Baumier	ER	Érable rouge	TA	Tilleul d'Amérique
C	Thuya occidental	ES	Érable à sucre		

Caryer, Chêne, Frêne, Hêtre, Noyer, Orme, Tilleul (applicable 4e et 5e)
(2) Ex: Peuplier, Bouleau, Erable rouge en association (applicable 4e et 5e)
(3) Frêne noir, Orme d'Amérique, Orme de Thomas, Orme rouge (applicable 4e et 5e)

INDICES DENSITÉ-HAUTEUR

Id D	HAUTEUR MOYENNE DES TIGES DOMINANTES ET CODOMINANTES						
	22 m et +	17m à 22m	12m à 17m	7m à 12m	4m à 7m	2m à 4m	2m et -
Classes de hauteur	1	2	3	4	5	6	7
Classe de densité							
61% à 100%	A	A1	A2	A3	A4	A5	SO
41% à 60%	B	B1	B2	B3	B4	B5	SO
41% à 60%	C	C1	C2	C3	C4	C5	SO
25% à 40%	D	D1	D2	D3	D4	D5	SO
H						Densité recouvrement haute	
I						Densité recouvrement inférieure	

SO
SO
SO
SO
11[2]
17*

(*): Information provenant d'image satellite

CLASSES D'ÂGE

PEUPLEMENTS ÉQUIENNES	10 (0 à 20)	30 (21 à 40)	50 (41 à 60)	70 (61 à 80)	80 (81 à 100)	90 (101 et plus)
PEUPLEMENTS INÉQUIENNES OU IRRÉGULIER	Jeune inéquienne ou irrégulier (origine < 80 ans)			Jin-Ir		
	Vieux inéquienne ou irrégulier (origine > 80 ans)			Vin-Vir		

PEUPLEMENTS ÉTAGÉS												
	10	30	50	50	-	70	-	90	-	120	-
	30	50	70	50	70	70	90	90	100	120	-
	50	70	90	50	70	70	90	70	100	30	-
	10	70	30	70	90	90	120	-	-	-	-
	10	70	70	90	50	120	70	-	-	-	-
	10	90	30	90	50	120	-	-	-	-	-
	30	90	50	90	70	30	-	-	-	-	-
	10	10	10	30	-	-	-	-	-	-	-
	100	10	100	30	-	-	-	-	-	-	-

PERTURBATIONS D'ORIGINE

CODE	
CHT	Chablis total
DT	Dépérissement total
ES	Épidémie grave
BR	Brûlis total
FR	Friche
VER	Verglas grave
CPR	Coupe avec protection de la régénération
CRG	Coupe avec réserve de semenciers
CBT	Coupe par bande finale
	Coupe progressive d'ensemencement
CPE	Coupe par parties
CT	Coupe totale
CRB	Coupe de récupération dans un brûlis
ETR	Élimination des tiges résiduelles
ENS	Ensemencement
ENM	Ensemencement avec mini serres
P	Plantation
PLN	Plantation de semis cultivés à racines nues
PLR	Plantation de semis cultivés en récipients
PLB	Plantation de boutures
REA	Régénération d'une aire d'écranchage
RIA	Régénération d'un site occupé par une infrastructure abandonnée
RPS	Récupération en vertu d'un plan spécial d'aménagement
BRP	Brûlis partiel
CHP	Chablis partiel
DP	Dépérissement partiel du feuillu
EL	Épidémie légère
VEP	Verglas partiel

INTERVENTIONS D'ORIGINE

CODE	
CJ	Coupe de jardinage
CJP	Coupe de jardinage par parquets
CJT	Coupe de jardinage avec trouées
CEA	Coupe de jardinage
CB	Coupe par bandes
CP	Coupe par parties
CE	Coupe partielle et épidémie légère
CPF	Coupe progressive d'ensemencement (feuillus)
CPM	Coupe progressive d'ensemencement (mélangés)
CPC	Coupe progressive d'ensemencement (résineux)
DRM	Dégagement mécanique de la rég. Naturelle
DR	Éclaircie commerciale
ECE	Éclaircie commerciale d'étalement
EPC	Éclaircie précommerciale
ENR	Enrichissement
FER	Fertilisation
RBV	Récolte dans les bandes vertes résiduelles
RCL	Récolte dans les lisières boisées
CRR	Récolte des tiges résiduelles et des rebuts
RRB	Regarnis avec boutures
RRN	Regarnis avec plants utilisés à racines nues
RRR	Regarnis de plants cultivés en récipients

PERTURBATIONS MOYENNES

CODE	
ECL	Épidémie légère
CRR	Récolte des tiges résiduelles et des rebuts

TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS

CODE	
DH	Dénudé ou semi-dénudé humide
DS	Dénudé ou semi-dénudé sec
AL	Aulnaie

CLASSES DE PENTE

CODE	DÉSIGNATION	TAUX D'INCLINAISON
A	Nulle	0% à 3%
B	Faible	4% à 8%
C	Douce	9% à 15%
D	Modérée	16% à 30%
E	Forte	31% à 40%
F	Excessive	41% et plus
S	Sommet	Entouré de 41% et plus

CODE	NON FORESTIER
A	Terrain agricole
AEP	Aéroport, actuellement et d'écranchage de plus d'un an
AF	Terrain agricole localisé dans les secteurs à vocation forestière
ANT	Milieu fortement perturbé par l'activité humaine (non-boisé)
CFO	Camp forestier
GR	Gravière
INO	Inondé, site excondi
LTC	Ligne de transport d'énergie
NF	Milieu faiblement perturbé par l'activité humaine (boisé)
NX	Inclusion non exploitable à l'intérieur d'un traitement sylvicole
RO	Route et autoroute (emprise)

SÉRIE PEUPLEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000

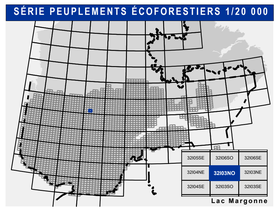

Voies de communication et ponts

- Classe 1, HN - Hors norme
- Classe 2
- Classe 3
- Classe 4
- NC - Non classé, ne répondent pas aux critères HN, 1 à 4
- NF - Non forestier (Adresse Québec)
- Pont forestier

Hydrographie écoforestière

- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent, canal
- Hydrographie

Obstacles et infrastructures

- Bâtiment, silo, réservoir
- Chute, rapide, écueil
- Centre de ski alpin
- Hydrobase
- Mine à ciel ouvert
- Pylône
- Terrain de camping
- Tour de télécommunication, tour
- Barrage, barrage de castor
- Remontée mécanique
- Ligne de transport d'énergie

Courbe de niveau

- Courbe de niveau maîtresse
- Courbe de niveau intermédiaire
- Esker

Morcellement

- Morcellement foncier

Frontières

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec – Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Peuplement écoforestier

- Peuplement écoforestier
- Peuplement improductif
- Peuplement non forestier

Métadonnées

Surface de référence géodésique	Ellipsoide GRS 80
Système de référence geodésique	NAD 83 (SCRS)
Projection cartographique	Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°, Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ) fuseau 8
Origine des altitudes	CGVD 28 (Niveau moyen des mers)
Équidistance des courbes de niveau	10 mètres
Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006	17° 37' OUEST
Coordonnées géographiques au centre de la feuille	73°22'29"O 50°11'15"N
Longitude d'origine (méridien central)	73° 30' ouest
Latitude d'origine (équateur)	0°
Coordonnées d'origine	X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
Facteur d'échelle	0.9999

0 0.3 0.5 1 1.5 2km

Sources

Donnée	Organisme	
Assise cartographique (données topographiques)	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	14/04/2005
Hydrographie surfacique	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	08/06/2021

Informations forestières

Numéro d'inventaire écoforestier	4e programme
Année des photos pour la production de la carte (Superficie de recouvrement principale)	2007
Date de mise à jour provinciale	Juin 2021
Superficie minimale d'appellation des peuplements	4 hectares

Réalisation

Production : Ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs
Direction des inventaires forestiers
S7-03, 4e Avenue Ouest, porte A108
Québec (Québec), G1H 6R1

Diffusion : Directions des inventaires forestiers

AVERTISSEMENT

Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'offre AUCUNE valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées qu'à titre indicatif.

La couche de chemins est produite par le MFFP avec la collaboration du MERN via le système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.

©Gouvernement du Québec

Forêts, Faune et Parcs
Québec